



**Relevé de décision du conseil municipal
Séance du 10 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le dix juillet 2020 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Jongieux, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Didier Padey, Maire.

Présents : 7

Christian Barlet, Daniel Barlet, Didier Padey, Fabien Elie, Julie Badin-Lecourt, Lionel Perraud, Stéphane Lamiral.

Absent(s) :

Daniel Vincent, Emilie Crepel-Barlet, Simon Barlet, Steven Jacquin.

Pouvoirs (4) :

Daniel Vincent donne pouvoir à Stéphane Lamiral,
Emilie-Crepel-Barlet donne pouvoir à Lionel Perraud,
Simon Barlet donne pouvoir à Christian Barlet,
Steven Jacquin donne pouvoir à Didier Padey.

Date d'envoi de la convocation : 06/07/2020. Sept Juillet deux mille vingt.

Secrétaire de séance : Julie Badin-Lecourt est désignée secrétaire de séance.

Le Bureau est constitué de Fabien Elie, Daniel Barlet, Julie Badin-Lecourt, Didier Padey.

Ordre du jour :

- **Election des délégués communaux aux élections sénatoriales.**

Le secrétaire de mairie étant excusée, le secrétariat de la séance sera assuré par Julie Badin-Lecourt.

Election du délégué:

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Deux assesseurs sont nommés, à savoir Daniel Barlet, le doyen et Fabien Elie le benjamin de l'assemblée.

Après dépouillement, le résultat du vote est le suivant :

Nombre de Votants :11

Mr Didier Padey : 11

Vote Blanc : 0

Monsieur Didier Padey est proclamé, à l'unanimité, délégué de la commune de JONGIEUX pour les élections sénatoriales.

Election du 1^{er} suppléant

Le Maire propose Monsieur Stéphane Lamiral pour le poste de 1^{er} suppléant et demande s'il y a une autre candidature. Aucun autre conseiller ne se porte candidat.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Après dépouillement, le résultat du vote est le suivant :

Nombre de Votants : 11

Mr Stéphane Lamiral: 11

Vote Blanc : 0

Mr Stéphane Lamiral est élu à l'unanimité.

Election du 2^{ème} suppléant

Le Maire propose Monsieur Daniel Vincent pour le poste de 2^{ème} suppléant et demande s'il y a une autre candidature. Aucun autre conseiller ne se porte candidat.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Après dépouillement, le résultat du vote est le suivant :

Nombre de Votants : 11

Mr Daniel Vincent : 11

Vote Blanc : 0

Mr Daniel Vincent est élu à l'unanimité.

Election du 3^{ème} suppléant

Le Maire propose Monsieur Lionel Perraud pour le poste de 3^{ème} suppléant et demande s'il y a une autre candidature. Aucun autre conseiller ne se porte candidat.

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Après dépouillement, le résultat du vote est le suivant :

Nombre de Votants : 11

Mr Lionel Perraud : 11

Vote Blanc : 0

Mr Lionel Perraud est élu à l'unanimité.

La séance est levée à 19h45.